

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION : 14 SEPTEMBRE 2018

N°2018-06-33

Conseillers en exercice : 62
Conseillers titulaires et suppléants présents : 43
Conseillers votants : 41

Dont pouvoirs : 3

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018 et le 20 septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Lagarde sur le Né, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Maryse BOUCHER-PILARD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal – **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. BAUDET Pierre – **BARBEZIEUX** : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, M. RENAUDIN Vincent, Mme DELPECH de MONTGOLFIER Anne, M. DELATTE Benoît, Mme LELIEVRE Dominique, Mme GARD Patricia, M. GUERN Joël, M. BUZARD Laurent – **BARRET** : M. CHATELIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques – **BORS DE BAIGNES** : M. ARNAUD Yvon – **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène – **CONDEON** : M. BOUTIN Christian – **COTEAUX DU BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre – **ETRIAC** : M. MASSE Bernard – **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre – **LACHAISE** : M. BLUTEAU Jacky - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques, **LAGARDE SUR LE NE** : M. DESMORTIER Joël - **ORIOLES** : M. LAGARDE Isabelle – **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : Mme BELLOT Marie-Claude - M. DEAU Loïc – **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire – **SAINT-MEDARD DE BARBEZIEUX** : Mme MONNEREAU Françoise - **SAINT-PALAIS DU NE** : M. DUBROCA Allain - **SAINTE-SOULINE** : M. FAURE Jean-Marie – **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel - **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionnel, M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre.

Pouvoirs :

M. MAURICE Jacky (Bécheresse) a donné pouvoir à M. MONTENON Thierry (Pérignac)
M. BOBE Philippe (Barbezieux) a donné pouvoir à M. DELATTE Benoît (Barbezieux)
Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux)

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc), Mme GARNEAU Janine (Chillac), Mme MONTAUT Martine (Ladiville), M. TESTAUD Alain (Lagarde sur le Né), M. PETIT Bernard (Oriolles).

Etaient excusés :

M. ARSICAUD Jean-Marie (Berneuil), Mme IMBERT Pascale (Berneuil), M. MAUDET Didier (Brossac), Mme SOULARD Annick (Brossac), M. TUTARD Christophe (Chalignac), Mme FOUASSIER Véronique (Condéon), M. MAUGET Bernard (Coteaux du Blanzacais), M. RAVAIL Pierre (Guimps), M. BONNAUD Pascal (Lachaise), M. BERGEON Frédéric (Montmérac), M. MOUCHEBOEUF Michel (Montmérac), M. GERVAIS Philippe (Saint-Bonnet), M. ROBIN Eric (Saint-Bonnet), Mme ROCHAIS Anne-Marie (Saint-Léger), M. VERGNION Philippe (Val des Vignes).

N°33 - Objet : Vente de la parcelle F 1166 dite lot 6 de la zone d'activité de Plaisance à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE à Madame CARRIER ou son représentant

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie

Monsieur le Vice-Président rappelle à l'assemblée que, dans le cadre de la commercialisation des terrains sur la commune de Barbezieux la Communauté de Communes a reçu le 18 septembre 2018 une demande de Madame CARRIER pour un projet d'acquisition.

Madame CARRIER s'est immatriculée en tant qu'huissier de justice sous forme de SELARL en 2014. Elle est actuellement sise à BARBEZIEUX. Le projet est à terme de créer une maison du droit regroupant plusieurs activités libérales y ayant trait.

Madame CARRIER s'est positionnée sur le terrain cadastré F 1166 dit lot 6 d'une surface totale de 1 715 m² et situé sur la commune BARBEZIEUX.

Le conseil communautaire du 26 novembre 2009 a fixé le prix du mètre carré à 15 € H.T. C'est sur base qu'est fixé le prix de vente de la parcelle à 25 725 € H.T. Le service des domaines a été consulté le 14 aout 2018.

Monsieur le Vice-Président rappelle que restent à la charge du preneur :

- les frais de notaire ;
- les frais de raccordements.

Considérant la suscitée délibération, la communauté de commune et le preneur se sont accordés sur un prix de cession de 25 725 € H.T.

Sur ce montant viendra se rajouter la TVA sur marge, qui sera définie par le notaire.

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve la vente dudit terrain sur la commune de BARBEZIEUX au prix de 25 725 € H.T./H.C. ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte de vente avec Madame CARRIER Céline ou toute personne morale la représentant ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

La recette sera imputée à l'article 7015 du budget zone.

Certifié exécutoire par le Président
 Reçu en Sous-Préfecture le : **25 SEP. 2018**.....
 Publié ou notifié le : **25 SEP. 2018**.....
 Touvérac, le **25 SEP. 2018**.....

Pour extrait conforme,
 Touvérac, le 24 septembre 2018
 le Président,
 Jacques CHABOT.



AR: PREFECTURE

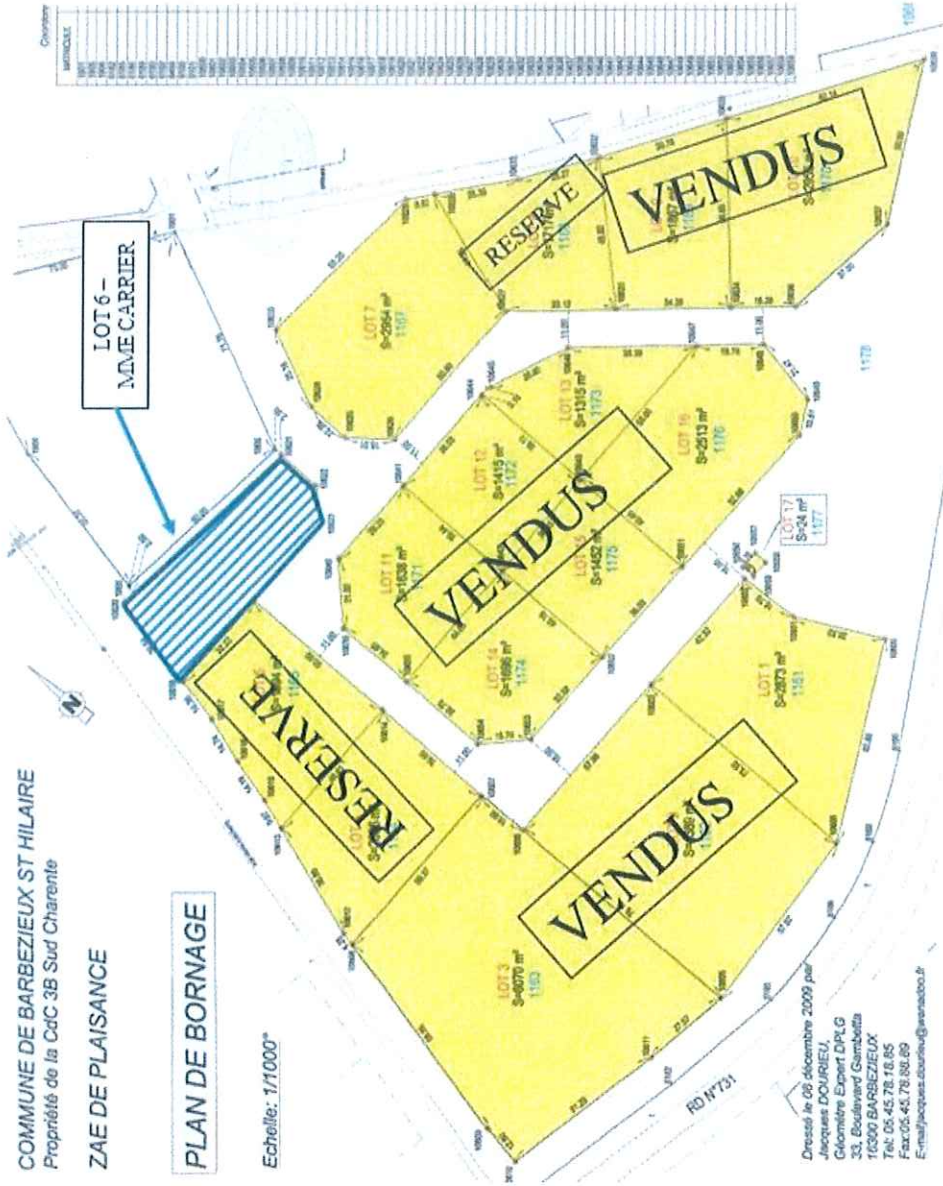
016-241600501-20180925-DEC_2018_06_33-DE
Reçu le 25/09/2018

COMMUNE DE BARBEZIEUX ST HILAIRE
Propriété de la CdC 3B Sud Charente

ZAE DE PLAISANCE

PLAN DE BORNAGE

Echelle: 1/1000^e



Dessiné le 08 décembre 2009 par
Jacques DOURIEU,
Géomètre Expert D.P.L.G.
33, Boulevard Gambetta
16300 BARBEZIEUX
Tél: 05 45 78 16 85
Fax: 05 45 78 50 89
E-mail: jacques.dourieu@wanadoo.fr

